

Loi fédérale sur la chasse et la protection des oiseaux. Revision.
 Approvisionnement du pays en blé. Prix minimum et maximum des
 céréales indigènes et prime de mouture.
 Biens appartenant à des Etats étrangers. Séquestre et exécution forcée.
 Conditions d'engagement des fonctionnaires. Loi fédérale.
 Zones de Genève. Compromis d'arbitrage avec la France.
 Renouvellement du privilège de la Banque nationale.

Secrétariat des Chambres fédérales.

Mise au concours de travaux, de fournitures et de places, annonces et insertions

Nouveau palais du Tribunal fédéral à Lausanne.

Sont mis au concours les *travaux de menuiseries intérieures et extérieures d'ébénisterie ; de pose et fourniture des parquets, planchers sans joints, sous-lino et linoléums ; serrurerie courante et artistique ; volets à rouleaux et stores ; plâtrerie, peinture, stuc et staff, décoration, vitrerie ; carrelages et revêtements ; lustrerie et bronzes pour le nouveau palais du Tribunal fédéral à Lausanne.*

Les entrepreneurs qui désirent soumissionner dans l'une quelconque des catégories de travaux susindiquées ou branches annexes doivent s'annoncer par écrit d'ici au *30 mai 1925* à 18 heures à la *direction des constructions fédérales à Berne*. Dès ce jour et à fur et mesure des besoins, les formulaires de soumission leur seront adressés par le bureau des architectes Prince, Béguin et Laverrière à Neuchâtel, Bassin 14, et Lausanne, avenue Juste Olivier 17, où sont déposés les plans et les cahiers des charges.

Les soumissions devront parvenir à la direction soussignée, sous pli fermé, affranchi et portant la mention extérieure : *Soumission pour Tribunal fédéral*, à la date fixée par l'avis des architectes.

Berne, le 16 mai 1925.

Direction des constructions fédérales.

Fournitures de combustibles.

La fourniture de coke pour les chauffages centraux des bâtiments de l'administration fédérale à Berne est mise au concours:

coke de gaz (fourneau vertical)	30/50 mm. env.	10 t.
» » » »	50/80 » »	200 t.
coke de mine	30/50 » »	50 t.
» » » »	40/60 » »	660 t.

Les conditions pour la livraison peuvent être obtenues au bureau n° 181 du palais fédéral, pavillon ouest. Les offres doivent parvenir à la direction sous-signée jusqu'au 30 mai 1925.

Berne, le 16 mai 1925.

Direction des constructions fédérales.

PLACES.

Branches de service. S'adresser à	Place vacante	Traite- ment Fr.	Délai d'inscrip- tion	Conditions d'admission
Département de justice et police. (Bureau fédéral de la propriété intellectuelle.)	Expert technique de 1 ^{re} classe.	5200 à 7300, plus les allocations de renchérissement.	23 mai 1925 [2.]	Etudes polytechniques complètes; connaissance de l'allemand et du français ainsi que de la pratique du bureau de la propriété intellectuelle.
Département des douanes. (Direction des douanes à Lausanne).	Receveur du bureau secondaire des douanes de l'Auberson.	jusqu'à 2800	23 mai 1925 [2.]	Connaissance du service des douanes.

La classification de ce bureau n'est que provisoire.

Chancellerie fédérale.

Place vacante: Vice-chancelier de langue allemande.

Conditions: Culture juridique complète; langue maternelle, l'allemand; savoir à fond le français; connaissance de l'italien. Avoir l'expérience d'une grande administration, si possible de l'administration fédérale. Sténographie désirée.

Traitement: Fr. 6200 à 10300, plus les allocations de renchérissement.

Délai d'inscription: 6 juin 1925.

S'adresser: à la Chancellerie fédérale.

Mise au concours de travaux, de fournitures et de places, annonces et insertions

In	Bundesblatt
Dans	Feuille fédérale
In	Foglio federale
Jahr	1925
Année	
Anno	
Band	2
Volume	
Volume	
Heft	20
Cahier	
Numero	
Geschäftsnummer	---
Numéro d'affaire	
Numero dell'oggetto	
Datum	20.05.1925
Date	
Data	
Seite	487-488
Page	
Pagina	
Ref. No	10 084 309

Das Dokument wurde durch das Schweizerische Bundesarchiv digitalisiert.

Le document a été digitalisé par les Archives Fédérales Suisses.

Il documento è stato digitalizzato dell'Archivio federale svizzero.